



XAVIER LESPINASSE

Enseignant & Formateur

contact.adourrh@gmail.com
06 07 89 32 83
www.adour-rh.com

FORMATION

- 2017 : Certificat Formateur Professionnel – Fédération Formation Professionnelle
- 2005 : Master 2 Ressources Humaines IAE Bordeaux IV
- 2004 : DPGA IAE Bordeaux IV
- 1989 : BTS Comptabilité Gestion lycée Victor Louis Talence
- 1988 : DPECF Lycée Victor Louis Talence
- Formation continue Droit RH : 3 sessions par an avec le cabinet d'avocats FIDAL.

PARCOURS PROFESSIONNEL

- 1989-1990 : Deep Pan Pizza Company (Londres), Assistant Manager
- 1990-1991 : Spacial Cuisines, Responsable Administratif
- 1991-2001 : Groupe CARREFOUR, Responsable Service RH et comptabilité
- 2002- 2017 : Groupe TEMBEC, Responsable Service RH

SAVOIR-FAIRE

- Management : Animer une équipe au quotidien – Travailler avec les générations XYZ – Réaliser les entretiens annuels et professionnels – Construire un plan de formation optimal – Développer la polyvalence de ses salariés.
- Communication interne. Communiquer efficacement au sein de son équipe.
- Compétences & Formation : Développer les compétences des salariés et les adapter via la formation interne et externe. Réaliser le plan de développement des compétences et son montage financier. Maîtriser les relations avec les OPCO et les divers organismes.
- Intérimaires et freelances : intégrer dans l'entreprise les nouvelles formes de collaboration.
- Recrutements : Attirer et fidéliser les talents – Développer sa marque employeur – Piloter l'expérience collaborateur.
- Règlementation & IRP : Assurer la veille juridique – Préparer les sujets et les réunions avec les IRP (DP, négociations...). Réussir ses élections professionnelles. Former les élus et les membres de la direction au fonctionnement du CSE et des IRP.
- Paye et charges sociales : Superviser le cycle complet de la paye : de la veille réglementaire à la DSN – Analyser et maîtriser sa Convention Collective de Branche.
- Reporting : Créer et produire les tableaux de bords RH et statistiques, réaliser les budgets prévisionnels et les suivis périodiques. Mettre en place la Base de Données Economiques et Sociales.

